Ambilly
UN PONT ENTRE NOUS

Pièces à fournir pour une CARTE D'IDENTITÉ
Personne mineure

PRESENCE OBLIGATOIRE DU DEMANDEUR et du MINEUR
Au dépôt de la demande

- ☐ Réalisation de la pré-demande en ligne (apporter l'imprimé à défaut le numéro ou le QR Code) sur le site du service public www.service-public.fr.

Sinon, un formulaire est disponible en mairie à remplir à l'encre noire sans rature ni surcharge.

- ☐ Photo d'identité de moins de six mois et conforme aux normes (3,5 X 4,5 cm) (tête nue, de face, non scannée...)

- ☐ 1 justificatif de domicile récent *(EDF, GDF, Téléphone fixe ou portable, Eau),* **si hébergé :** 1 justificatif de domicile récent, la photocopie de la carte nationale d'identité et une attestation sur l'honneur établie par votre hébergeant.

- ☐ Pièce(s) d'identité du (des) parent(s) ou du tuteur

Carte nationale d'identité (**renouvellement**)

- ☐ Votre ancienne carte d'identité sécurisée (**si périmée depuis + de cinq ans**, fournir votre passeport valide ou périmé de moins de cinq ans ou un acte de naissance daté de moins de trois mois).

Carte nationale d'identité **(1ère demande)**

- ☐ Produire un passeport valide ou **périmé de moins de cinq ans** ou un acte de naissance daté de moins de trois mois.

Carte nationale d'identité **perdue ou volée :**

- ☐ **En cas de perte** : déclaration de perte (établie par la mairie lors du dépôt du dossier).
- ☐ **En cas de vol** : déclaration de vol (délivrée par les services de police ou de gendarmerie).
- ☐ Un timbre fiscal d'un montant de 25 euros

Les timbres fiscaux peuvent être achetés en ligne sur le site : https://**timbres**.impots.gouv.fr

- ☐ Produire un passeport valide ou **périmé de moins de cinq ans** ou un acte de naissance daté de moins de trois mois.

Cas particuliers :

- ☐ Jugement de divorce, de séparation ou de décision de justice désignant le tuteur (en l'absence de jugement, présenter la carte d'identité de l'autre parent et son autorisation)

Pour information, les actes de naissance sont à demander :
-à la mairie du lieu de naissance
ou pour les personnes nées à l'étranger
-au Service Central de l'état Civil – 44941 NANTES CEDEX 9

Document mis à jour le 22 février 2022